



# A vos cultures

N°3 – 1<sup>er</sup> mars 2023

## Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du bulletin de santé du végétal N°3

Conseils service Agronomie

Conseils service Agronomie

### A RETENIR :

#### Colza :

Charançon de la tige du colza : comme prévu, les conditions climatiques actuelles ont stoppé les captures en cuvette mais les premières captures datent maintenant d'une dizaine de jours. Pour les colzas ayant atteint le stade C2, prévoir d'intervenir à partir de la fin de la semaine ou début de semaine prochaine, selon les températures maximales annoncées plus douces devraient à nouveau être favorables à l'activité des charançons.

Méligèthes : des captures en cuvette mais aucun risque avant le stade boutons accolés. Démarrez la surveillance à partir du stade boutons accolés.

### COLZA

**STADES** : reprise de végétation sur l'ensemble des parcelles stade BBCH 30 (C1), voir tout début BBCH50 (D1) pour une des douze parcelles du réseau observées cette semaine.

#### **Rappel sur la mise en place des cuvettes jaunes :**

Placer les cuvettes (sur végétation) dans le colza à 10 m de la bordure.

Remplir les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle, par exemple).

#### **RAPPEL DES STADES :**

**Stade C1** : reprise de végétation ; Apparition de jeunes feuilles ;

**Stade C2** : entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.



## CHARANCON DE LA TIGE

Les températures de ces derniers jours ont considérablement freiné les captures de charançons. Parmi les quatorze parcelles suivies cette semaine, douze signalent la capture de charançon de la tige du colza avec en moyenne seulement 1.6 individus/cuvette.

Les captures en cuvette jaune permettent de cibler au mieux le vol du charançon de la tige, mais attention à ne pas le confondre avec le charançon de la tige du chou non nuisible au colza.



	Charançon de la tige du colza	Charançon de la tige du chou
<b>Tailles</b>	3 à 4 mm	2.5 à 3 mm
<b>Aspect du corps</b>	Gris cendré à noir	Gris cendré
<b>Extrémité des pattes</b>	Noire	Rousse
<b>Nuisibilité</b>	Forte	Nulle

Rappel du stade de sensibilité : A partir du stade C2 du colza, apparition d'un étranglement vert clair à la base des nouvelles pétioles : c'est le début d'allongement de la tige.

Rappel du seuil d'intervention : le charançon de la tige étant très nuisible, un traitement est généralement conseillé 8 à 10 jours après les premières captures significatives d'où l'importance de disposer d'un piège sur ces parcelles. A ce jour aucune méthode alternative disponible pour lutter contre ce ravageur en cas d'infestation mais la présence d'auxiliaires (carabiques, staphylins et hyménoptères parasitoïdes) peut éventuellement limiter les futures infestations en détruisant les larves.

**Au vu du nombre de jours écoulés depuis les premières et par rapport aux conditions météorologiques actuelles, prévoir d'intervenir au plus tôt en fin de semaine ou début de semaine prochaine pour les colzas ayant atteints le stade C2.**

Le point par Terres Inovia : <https://www.terresinovia.fr/-/lutte-contre-le-charancon-de-la-tige-du-colza-le-positionnement-est-determinant>

**A ce jour, aucune résistance aux pyréthrinoïdes du charançon de la tige n'a été signalée, l'intervention se fera donc avec une spécialité commerciale de cette famille.**

**Exemple de produits : CYTHRINE MAX (cyperméthrine 500 g/l) à 0.05 l / ha.**

**Rappel réglementaire :**



Un certain nombre de spécialités commerciales à base de cyperméthrine est limité à 2 applications par campagne (reportez-vous à l'étiquette du bidon), vérifiez le nombre d'applications que vous avez pu réaliser à l'automne et le type de produits utilisés. Attention la plupart de ces produits ont une ZNT eau de 20 m pouvant être ramenée à 5 m si bande enherbée d'au moins 5 m + enregistrement des pratiques + buses antidérive homologuées.

**MELIGHETE :**

Cette semaine, 5 parcelles indiquent des piègeages moyens à hauteur de 31.6 méligèthes/cuvette.

Pour mémoire, les cuvettes jaunes très attractives pour les méligèthes n'indiquent en rien un niveau de risque imminent !

**C'est l'observation sur plantes qui guide le raisonnement de lutte, à l'échelle de la parcelle.**

Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1) 	Stade boutons séparés (E) 
<b>Colza vigoureux</b> (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 méligèthes par plante
<b>Colza stressés ou peu développés</b> (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

**A partir du stade D1 (bouton accolés), réalisez des comptages sur plantes. Les comptages sont à réaliser sur minimum 20 plantes (4 fois 5 pieds consécutifs quelques soit leurs stades de développement).**

**Levier agronomique :** La fin du risque méligèthe intervenant à partir de l'ouverture des premières fleurs sur la parcelle, le fait d'associer à la variété de colza d'intérêt, 5-10% d'une variété haute et plus précoce à floraison, aura pour conséquence de concentrer les méligèthes sur ces plantes plus précoces et ainsi diminuer la pression sur la variété d'intérêt.

**CEREALES**

Les observations n'ont pas encore redémarré dans le BSV.

**Première analyse de risque prévue mi-mars.**

Les semis précoces et températures très douces de l'automne et de ce début d'année ont eu comme conséquence de mettre en place sur les variétés sensibles des symptômes de rouille jaune sur blé et rouille naine sur orge. Appréhender l'état sanitaire de ses cultures dès la sortie hiver est un bon moyen de viser au plus juste la nécessité ou non d'intervenir ultérieurement.

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus  
<https://ephy.anses.fr>
- pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques  
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-bon-usage-des-produits-phytosanitaires/>
- pour connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques  
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/methodes-alternatives-1/>
- et pour toutes autres informations  
[Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)

*" Ce bulletin vous propose un conseil collectif qui reste à adapter à chaque situation locale dans le respect des bonnes pratiques agricoles phytosanitaires et des conditions d'application optimales. Dans tous les cas, l'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations mentionnées sur l'étiquette qui ont valeur légale"  
"Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente à ce stade, pour la situation décrite. Cependant, des alternatives préventives peuvent exister, elles seront détaillées ultérieurement dans notre bulletin".*

*La responsabilité du ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée.*

***La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Christelle Johannel***

**Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex  
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr**

